

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES**  
**ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE**

**UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION**

**NIF : 408002002100046**

**Avis d'attribution provisoire**

L'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la Consultation N°06/2022/UNII relative à la fourniture de produits parapharmaceutiques dentaires et médical, produits de désinfection, effets d'habillement de protection, matériels médical et dentaires et appareil d'échographie mobile au titre de l'année 2022 qu'a l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres portant sur le **Lot N°06 : Appareil d'échographie mobile**, le contrat est attribué provisoirement au soumissionnaire **SARL MEDICATECH (Alger)** pour un montant total de : **1 715 311,72 DA/TTC**.

<b>Fourniture</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>NIF</b>	<b>Montant Total DA/TTC</b>	<b>OBS</b>
<b><u>Lot N°06 : Appareil d'échographie mobile</u></b>	<b>SARL MEDICATECH (Alger)</b>	<b>000016001281308</b>	<b>1 715 311,72 DA/TTC</b>	Offre moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis sur le site internet de l'unité : [www.unii-dz.org](http://www.unii-dz.org).

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à l'effet de prendre connaissance des résultats du dossier de consultation.

**Commandant d'unité**